



Paris, le 9 mars 2009,

INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOZAC DES BATIGNOLLES

Cher(e) adhérent(e),

L'Assemblée Générale des Amis de l'Ecozac des Batignolles se tiendra le jeudi 26 mars 2009 à 19heures.

Elle se déroulera à l'adresse suivante :

(au Baltar)
11, rue Saint Denis
75004 Paris

L'Assemblée Générale est un espace important de rencontres, de partages d'expériences et de points de vue entre adhérents. C'est aussi un moment clé quant aux réflexions sur le projet de société que nous défendons.

C'est avec la participation d'un maximum d'adhérents que les Amis de l'Ecozac des Batignolles entendent agir sur son projet afin de garantir un maximum de démocratie et de représentativité.

Les Amis de l'Ecozac des Batignolles fonctionne selon un schéma défini dans ses statuts : l'Assemblée Générale (c'est-à-dire les membres de l'association) délibère tous les ans sur :

- les rapports de gestion du Conseil d'Administration ;
- la situation financière et morale de l'association ;
- les taux des cotisations ;
- l'approbation du bilan, du compte d'exploitation, du compte des pertes et profits, du budget ;
- l'élection des administrateurs.

Ce moment de rencontre est particulièrement important, tant pour l'enrichissement qu'il apporte à chacun que pour la vie de l'association elle-même.

Vous êtes donc vivement invité(e)s à vous exprimer en votant, soit sur place, soit en cas d'absence par l'intermédiaire d'un représentant obligatoirement membre de l'association qui sera lui présent à l'AG, en lui remettant votre « bon pour pouvoir » (cf. document ci-joint)

Pour le Conseil d'Administration
Sophie Gobillard
Présidente

